



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

durée personnalisable

CACES® R489 - Chariots Élévateurs

Cat. 1A, 2A, 1B, 2B, 3, 4, 5, 6 et 7

à partir de 305 € net de taxe avec certification par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître toutes les consignes permettant d'effectuer toutes les manoeuvres en sécurité
- Réaliser toutes les vérifications avant, pendant et après le poste
- Réaliser des travaux avec le chariot en adéquation

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise
Compte Personnel de Formation (CPF)

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Etre titulaire du certificat
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



INFORMATIONS LÉGALES



RS6866 : CACES® R489 cat. 1A - RS6867 : CACES® R489 cat. 1B - RS6800 : CACES® R489 cat. 2A - RS6868 : CACES® R489 cat. 2B - RS6572 : CACES® R489 cat. 6 - RS6870 : CACES® R489 cat. 5 - RS6869 : CACES® R489 cat. 3 - RS6873 : CACES® R489 cat. 7

Date de début de validité

31/10/2024

Certificateur(s)



PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie théorique

- Législation et réglementation
- Consignes de sécurité
- Types de chariots
- Capacité nominale
- Symbolisation et pictogrammes
- Cas de renversement
- Entretien de l'appareil
- Organes de sécurité
- Responsabilités du conducteur
- Interdictions formelles
- Distance d
- Lecture de la plaque constructeur et plaque de charge
- Adéquation
- Prise de poste
- Vérifications avant utilisation
- Règles de bonne conduite
- Règles de stockage (palettier)
- Fin de poste
- Sécurité lors de la mise en charge

Test théorique

Partie pratique

- Présentation des appareils de l'entreprise (différents types de chariots)
- Prise de poste
- Adéquation
- contrôle de la rampe et du quai
- Évolution à vide dans un circuit matérialisé
- Contrôle du palettier
- Déplacement de 3 palettes à 3 niveaux différents
- Prise et dépose d'une charge longue ou d'un conteneur rigide contenant un liquide
- Évolution en charge dans un circuit matérialisé (différents types de sol)
- Gerbage de caisses les unes sur les autres
- Chargement et déchargement d'un véhicule en latérale
- Démarrage en côte
- Attelage et dételage d'une remorque
- Arrimage de la charge sur la remorque
- Circuler avec une remorque vide et une remorque chargée
- Gerber une pile de lego en béton
- Charger et décharger un porte-char en latérale
- Effectuer une préparation de commande à différents niveaux
- Redéposer les colis à leurs emplacements
- Manoeuvre de secours
- Effectuer le chargement et déchargement de plusieurs engins sur un porte-char
- Fin de poste et maintenance
- Les participants devront être équipés d'une tenue adaptée et de chaussures de sécurité

Test pratique

La durée de la formation varie en fonction des besoins et des pré-requis.

CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

**COURRIERES
LEULINGHEM
ONNAING**

Retrouvez toutes les informations
sur laho-formation.fr



Laho
TERRE DE FORMATIONS

CCI HAUTS-DE-FRANCE



Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

PROCHAINES SESSIONS

COURRIERES 03.91.83.33.68

Session 1 : Entrées et sorties permanentes

ONNAING 03.27.41.08.36

Session 1 : Entrées et sorties permanentes

LEULINGHEM 03.21.93.78.45

Session 1 : 2, 3, 4, 5, 6 décembre 2024

Session 2 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 3 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 4 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 5 : 2, 3, 4, 5, 6 décembre 2024

Session 6 : 2, 3, 4, 5, 6 décembre 2024

Session 7 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 8 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 9 : 2, 3, 4, 5, 6 décembre 2024

Session 10 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 11 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

Session 12 : 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024

